

EHPAD « SACRE CŒUR » 774 Avenue F. Ripert – 84100 ORANGE – tél : 04 90 11 52 00

TARIFS 2018

Applicables à compter du 1^{er} janvier 2018

TARIFS JOURNALIERS AFFERENTS A L'HEBERGEMENT (T.V.A 5,5 %)

Séjour permanent

- Chambre individuelle + 60 ans
Selon la surface du logement et l'orientation. de 64,26 € TTC à 73,88 € TTC
- Chambre double (par personne) de 56,17 € TTC à 61,23 € TTC

Aide sociale à compter du 01.07.2017 (tarifs fixés par Arrêté du Département de Vaucluse du 28 juin 2017)

- Chambre individuelle + 60 ans 53,50 € TTC
- Chambre double + 60 ans (département du Vaucluse) 49,00 € TTC

TARIFS JOURNALIERS AFFERENTS A LA DEPENDANCE à compter du 01.04.2017

Fixés par Arrêté du Département de Vaucluse du 29.03.2017

- GIR 1-2 18,63 € TTC
- GIR 3-4 11,45 € TTC
- GIR 5-6 4,86 € TTC

PRESTATIONS ANNEXES (T.V.A 10 %)

Facturation à l'unité

- Repas invité 9,90 € TTC
- Bouteille de vin 3,81 € TTC

PRESTATIONS ANNEXES (T.V.A 20 %)

- Coût unitaire de l'impulsion téléphonique 0,18 € TTC

Déductions journalières pour Absences

En cas d'absence de plus de 72 heures pour convenances personnelles	Minoration du tarif hébergement d'un montant forfaitaire correspondant aux charges variables relatives à la restauration et à l'hôtellerie ... 4,74 € TTC
En cas d'absence de plus de 72 heures pour hospitalisation	Minoration du tarif hébergement du montant correspondant au forfait journalier hospitalier en vigueur soit 20 € dans un service de médecine ou chirurgie et 15,00 € en service de psychiatrie